

Gazette n°56

Auffreville Brasseuil



Année 2020

SOMMAIRE

3/5

Editorial

6/7

Conseil Municipal

8/11

Budget 2020

12/13

Travaux réalisés

14/15

Projets d'investissement

16/17

Coup de gueule

18/20

Inscriptions scolaires

21

Elections 2021

22/29

Vie associative

30/35

Informations pratiques



Editorial

Chers administrés et amis,

De mémoire, cette année 2020 sera à marquer d'une pierre noire et froide comme certaines nuits, très et trop longues pour tous j'en suis sûr ! Personne n'en sort indemne.



Nous avons tous à des degrés différents subi les incertitudes, les contraintes, la solitude d'un soir sans fin. Nous en avons perdu le droit et le plaisir de nous voir, nous regarder, nous apprécier pour enfin nous aimer - a minima- fraternellement.

C'est dans ce climat - incompris de certains, bardés de rancœur et d'incivisme - qu'il a fallu pour vos élus (les anciens et les nouveaux), faire face à l'adversité sans jamais rien lâcher afin que votre commune soit un exemple ; celui de ceux qui se battent pour que la vie continue.

J'ai - personnellement - la rancœur de quelques-uns qui n'ont pas été solidaires mais adversaires ! Qu'à cela ne tienne, l'équipe a tenu bon envers et contre tout. Mais voyons - à la Prévert - sous forme télégraphique pour ne pas rendre fastidieux le résumé de cette année qui restera gravée.

Loin à la ronde, quelques fois au delà de nos limites départementales, nous avons donné l'exemple, suscité l'admiration. Nous, petite commune de 660 âmes, soyons fiers d'avoir su aborder turbulences et adversités de l'imprévisible.

Mais comme le veut le dicton : gouverner c'est prévoir ! Le pilote que je fus a gardé le cap et la montre qui étaient à l'époque les instruments de base des Mermoz, Saint Exupéry, pionniers de l'aviation et précurseurs d'Air France après Latécoère. Malgré les incertitudes, les sueurs froides, les conditions climatiques hasardeuses à ce jour, nous sommes à bon port. Merci à ceux qui se reconnaîtront pour avoir apporté leur pierre à l'édifice et je veux en priorité remercier l'ancienne équipe municipale et la nouvelle élue depuis le 15 mars.

- Jusqu'à mars, il est vrai que l'impression d'un climat changeant se faisait sentir au travers des informations internationales disparates.

- Le 15 mars : Election au premier tour de l'équipe proposée à vos suffrages.

- Puis la tourmente, l'incertitude !

- Notre commune - une des premières de France - à mettre à disposition gratuitement pour tous des masques. Malgré les allers / retours de nos gouvernants qui prétendaient tout et son contraire ...
- Les premiers masques sont arrivés des Pays-Bas par camionnette. J'étais sur place pour en prendre livraison. Ils sont toujours disponibles gratuitement en mairie.
- Travail très compliqué pour la mise en place d'un mandat qui pour moi ne sera que partiel comme je l'avais évoqué, la roue tourne.
- Le 12 mai, sur timide incitation du Ministre de l'Education Nationale, j'ouvrais l'école, la garderie et la cantine dans le respect très strict de l'exigence sanitaire. Vos enfants ont terminé l'année scolaire dans de bonnes conditions. Un immense merci aux enseignantes, personnels et parents pour leur coopération réussie.
- Rentrée scolaire le 1er septembre dans les strictes conditions sanitaires que vous connaissez (juste pour l'anecdote, je me suis privé des visites à l'école dans le seul but de préserver vos enfants).
- Bien sûr les activités associatives réduites à rien. Plus de location de salle etc... Adieu ou presque au bénévolat.
- Mise en chantier de la rue des plantes aux moines pour le changement de la canalisation d'eau, le remplacement des branchements en plomb et l'élargissement partiel des trottoirs pour la sécurité des piétons et ralentir les véhicules.
- Réalisation d'un parking en face de la mairie (ancienne aire de basket).
- Négociation et achat d'un terrain rue des Ecants pour la réalisation d'un parking.
- Réalisation prochaine de chicanes et de places de stationnement sur la chaussée. Vitesse qui sera réduite à 30km/h dans la même rue.
- Prévention dans toute la commune pour un stationnement sur la voie publique et non sur les trottoirs réservés aux piétons. La gendarmerie détient tous les numéros d'immatriculation des véhicules prévenus - par courtoisie - par un auto-collant. Essayez de garer de la même façon votre véhicule à Mantes-La-Jolie ou à Paris ?

- Réalisation à court terme d'une borne de recharge de véhicules électriques.
- Réalisation - Rue des Gains - d'un stationnement unilatéral alterné semi-mensuel.
- Après négociation avec le président de la chasse et la fédération, réglementation de cette activité aux seuls dimanches.
- Trois barrières d'accès aux bois situés à l'ouest du village afin d'interdire les voitures et les quads. Les chemins communaux étant réservés aux promeneurs.
- Les Moulins de Brasseuil étant une référence nationale, nous avons travaillé avec les propriétaires pour leur modernisation / isolation afin de stopper les nuisances constatées.

Vous pouvez, chers administrés et amis, malgré la sinistre histoire que nous vivons - toute forfanterie mise à part - être fiers de vos élus.

Mais ... notre mission ne s'arrête pas là :

- Votre commune possède en propre trois magnifiques logements loués.
- Notre grand projet rural que nous aurons le plaisir de dévoiler un peu plus tard.
- Nous (Vous) êtes propriétaires de votre commune,
- Sans dette,
- Avec des projets,
- A taille rurale, ce que nous revendiquons,
- Un bouquet d'arbres, de fleurs, de verdure et même des ruches pour la pollinisation.

Ce fut long... Merci pour les courageux de m'avoir lu restant en tous cas et quelles que soient les turbulences, à votre entière disposition.

Le Maire

Très bonne année 2021

Présentation du nouveau Conseil Municipal

Les adjoints au Maire



Serge ANCELOT
Maire & Conseiller
Communautaire



Daniel TORCHET
1er adjoint délégué



Pierre LACHARME
2ème adjoint délégué



Démétrio PRATTICO
3ème adjoint délégué



Jean-Claude LEGRAND
4ème adjoint délégué

Les conseillers municipaux



Franck
INDERGAND



Nicolas
GUYON



Romain
MARQUES



Rui-Manuel
RESENDE MARQUES



Armand
TENDERO



Philippe
GUEGANOU



Claude
MATHIEU



Catherine
DESEINE



Valentina
GALERNE



Justine
SAMSON

Les différentes commissions présentes au sein du Conseil Municipal :

Commission des finances et des impôts

Elle détermine les orientations budgétaires de la commune, prépare le budget primitif et les décisions modificatives du budget soumis au vote du Conseil Municipal, fixe le niveau de ressources de la commune (taux d'imposition, tarifs municipaux...) et examine les demandes de subventions.

Commission de l'urbanisme et des travaux

Elle instruit les demandes de permis de construire, les déclarations préalables de travaux et autres autorisations d'urbanisme en lien avec les services instructeurs de la Communauté Urbaine.

Commission des fêtes et de la vie associative

Elle prépare et organise les fêtes et animations communales et concourt au développement de la vie associative de la commune.

Commission des affaires scolaires

Elle donne son avis sur l'organisation des services de la cantine et de la garderie, participe aux conseils d'école et concourt à la vie de l'école.

Commission de l'information et de la communication

Elle vise à améliorer la diffusion des informations municipales.
Elle participe à la rédaction des moyens de communication (bulletins, gazettes et site internet).

Commission du logement

Elle détermine les critères d'attribution de logement et choisit les candidats au parc locatif communal.

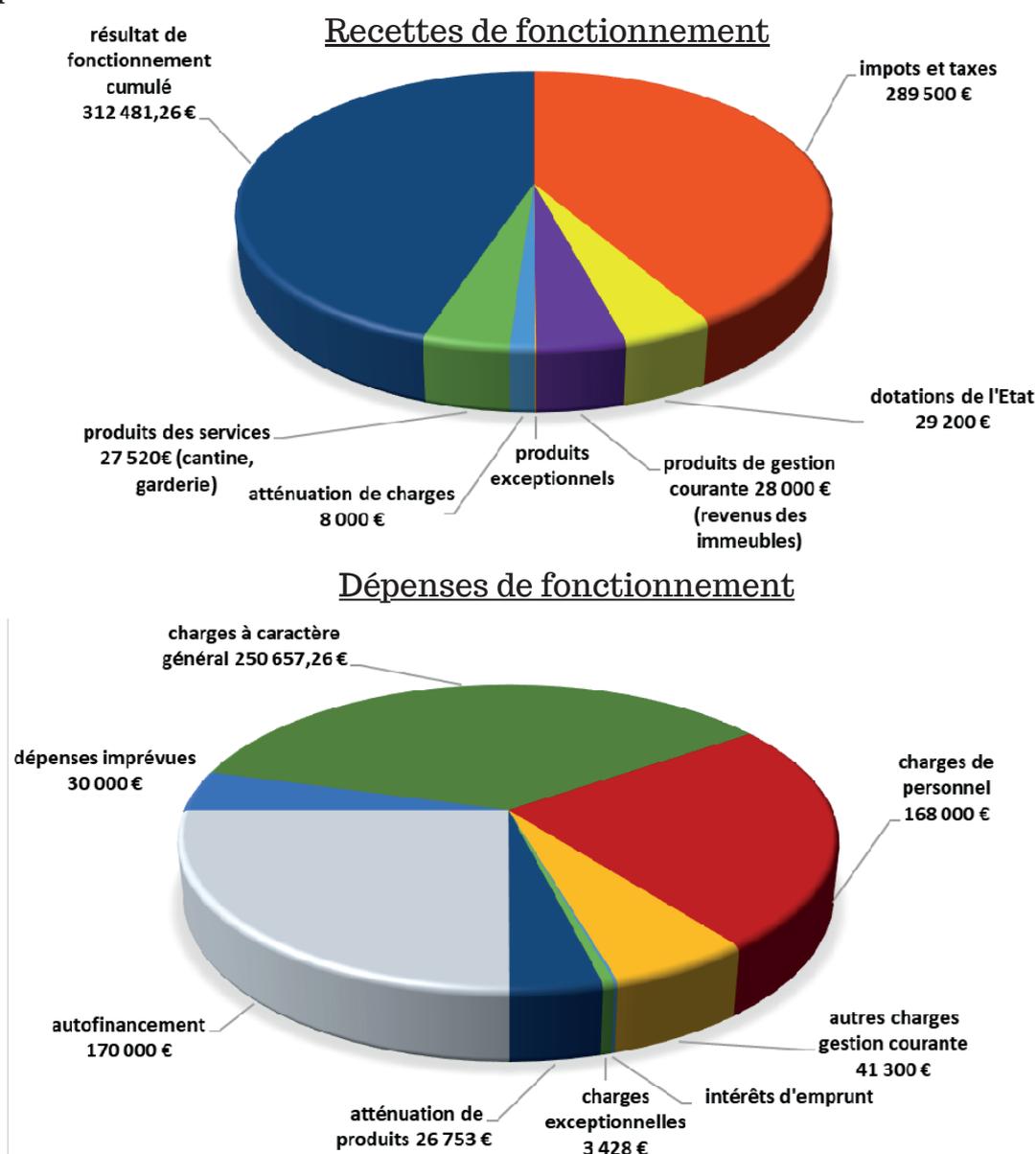
Le Budget 2020 de la commune ...

Le budget constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il est l'outil qui permet de formaliser les prévisions de dépenses et de recettes afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif. Le budget de la commune a été voté le 28 février 2020. Il s'agit d'un acte politique fort qui définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.



Schématiquement, **la section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement constitue l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

Le Budget 2020 de la commune ...

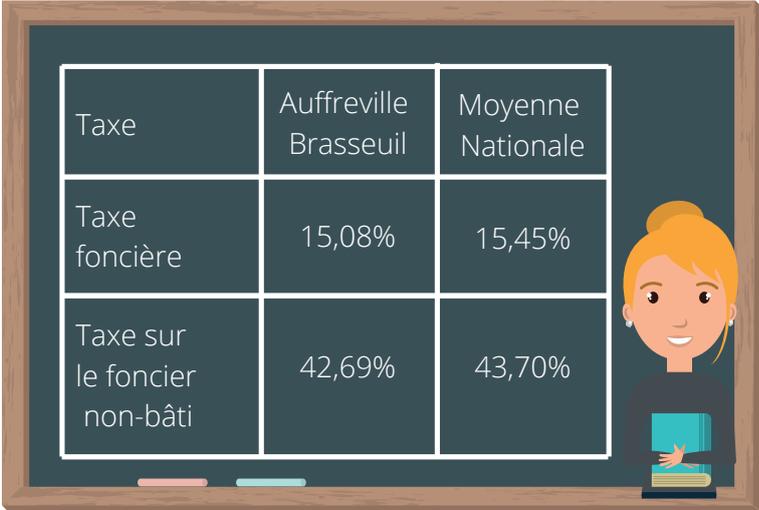
La **section d'investissement** retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Pour les dépenses, il s'agit entre autres des nouveaux travaux (par exemple la construction d'un atelier communal), les acquisitions immobilières, mais également des remboursements des sommes empruntées.

Les recettes d'investissement sont constituées des dotations et subventions, telles que les fonds de la compensation de la TVA (FCTVA), la dotation globale d'équipement (DGE), les autres subventions d'investissement et les emprunts.

Pour 2020, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 694 816 €.

Lors du Conseil Municipal du 26 juin 2020, il a été décidé de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière et de la taxe sur le foncier non bâti. Les taux suivants vous permettent de comparer les taux d'Auffreville-Brasseuil par rapport aux communes de même strate au niveau national.



Taxe	Auffreville Brasseuil	Moyenne Nationale
Taxe foncière	15,08%	15,45%
Taxe sur le foncier non-bâti	42,69%	43,70%



La taxe d'habitation disparaîtra pour 100% des redevables au moyen d'un dégrèvement progressif à raison d'un tiers par an.



Dans un premier temps, seuls 80% des redevables sont concernés par la suppression de la taxe d'habitation et n'en paieront plus à compter de 2020.

Les 20% des foyers les plus aisés devront, eux, attendre 2023 pour ne plus payer de taxe d'habitation.



Les tarifs municipaux



TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE :

- GARDERIE DU MATIN : 33,60 € / mois
- GARDERIE DU SOIR : 36,65 € / mois

- GARDERIE MATIN et SOIR :
 - * Grande section Maternelle : 54,45 € / mois
 - * Primaire : 65,00 € / mois

INSCRIPTION EXCEPTIONNELLE :

- GARDERIE DU MATIN : 3,66 € / jour
- GARDERIE DU SOIR : 4,68 € / jour

Les dépassements horaires par ¼ d'heure à 4€

TARIFS CANTINE SCOLAIRE :

- 5,15 € pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année.
- 4,40 € à partir du 2ème enfant déjeunant régulièrement.
- 6,60 € repas occasionnels.



Les tarifs municipaux



TARIFS LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE :

- Vendredi midi/ lundi 8h30 : 654 €
- Samedi 10h/ dimanche 9h : 372 €
- Samedi 10h/ lundi 8h30 : 468 €

TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES :

- Concession → 30 ans renouvelables : 250 €
- Concession → 50 ans renouvelables : 300 €

Ces tarifs sont également applicables au columbarium
 Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuit

Forfait pour l'attribution d'un emplacement au columbarium : 650 €

Les travaux réalisés ...

Remplacement du carrelage endommagé de la salle des fêtes par l'agent technique communal.



Réfection du cour de tennis par l'ASLAB avec le concours financier de la commune.



Réalisation d'une marelle dans la cour de l'école par D. TORCHET, premier adjoint, et Gilles ROLLAND, agent technique.



Travaux d'amélioration de l'appartement situé au dessus de l'Espace Socio-Culturel avant remise à la location (lessivage des murs, nouvelle peinture et éléments de cuisine neufs).



Les travaux réalisés ...

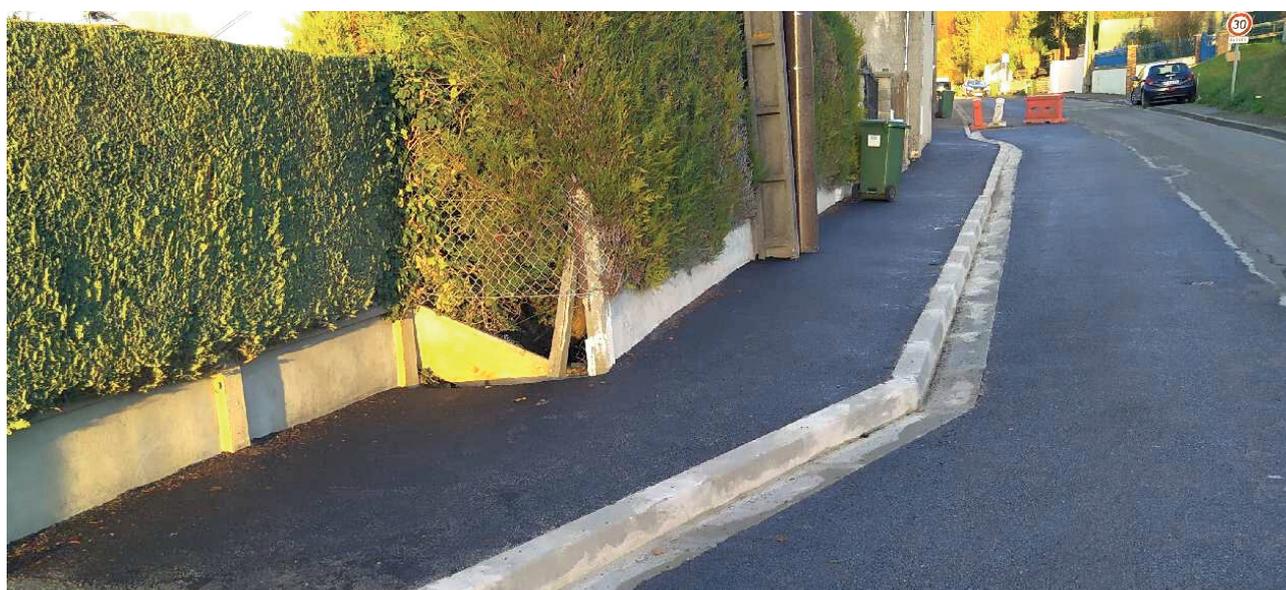


Financés par la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise, la Francilienne de Travaux Publics a réalisé des places de stationnement sur l'emprise de l'ancien terrain de basket où se trouve actuellement l'atelier communal pour un coût de 18 908 € HT.

Ce parking ouvert au public permettra aux riverains, aux parents d'élèves, aux personnels de l'école ou aux utilisateurs du court de tennis de stationner leur véhicule et de délester la rue du Village.



A la demande de la mairie, des travaux d'élargissement du trottoir ont été réalisés dans la rue des Plantes aux Moines afin de permettre un cheminement plus sûr des piétons tout en ralentissant la vitesse des véhicules par le rétrécissement de la voie de circulation (8205 € HT).



Les projets d'investissement actés par le Conseil Municipal



Aménagement du cimetière

L'extension du cimetière communal débutera très prochainement après l'accomplissement de dernières formalités administratives.

Une parcelle de terrain contiguë a été cédée gratuitement à la commune par Mr et Mme RENAULT, habitants d'Auffreville Brasseuil et va permettre de créer les emplacements nécessaires aux inhumations.

Par ailleurs, deux monuments de columbarium vont être installés. Ces opérations seront réalisées avec le concours financier de l'Etat et de la Communauté Urbaine GPSEO.



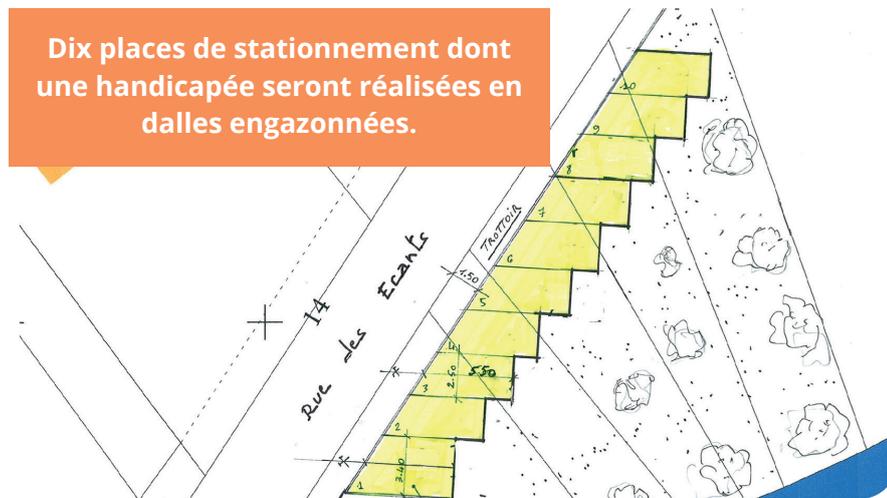
“

Le 11 novembre dernier, Monsieur Serge ANCELOT, Maire de la commune et ses adjoints ont rendu hommage aux soldats français morts durant la grande guerre ainsi qu'à ceux tombés pour la France dans les opérations extérieures menées notamment en Afrique contre le terrorisme islamique.

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie de remise des médailles du travail n'a pas pu se tenir comme il est de tradition à l'issue de la commémoration.

”

Les projets d'investissement actés par le Conseil Municipal



Des places de stationnement - RUE DES ECANTS

Sur des terrains appartenant à la commune, rue des Ecants, vont être créées dix places de stationnement au titre du programme d'investissement de voirie et réseaux divers du Conseil Départemental des Yvelines pour un coût total HT de 24935 €. *(date prévue du chantier : 1er semestre 2021)*



Par ailleurs et afin de réduire la vitesse excessive dans cette rue, des aménagements routiers de sécurité de type chicane seront réalisés par la Communauté Urbaine GPSEO.

Une chicane est un aménagement qui consiste au décalage de l'axe de la chaussée avec une déflexion significative de la trajectoire, la chicane permet de modérer la vitesse.

A l'intérieur de ces chicanes seront matérialisées des places de stationnement ce qui amènera à quinze le nombre total des emplacements pour stationner des véhicules en visite.

Coup de gueule

Vous aurez compris à la lecture de mon éditorial que l'année 2020 fut difficile pour tous et en particulier pour réaliser la mission pour laquelle vous m'avez élu.

Compte tenu des évènements et pour tenir haut et fort les couleurs et la réputation de votre commune, j'ai dû faire preuve de fermeté face au laxisme et à l'inconscience de certains.

Je ne nommerai personne mais ils se reconnaîtront pour leur(s) incivisme(s) notoire(s). Jusqu'à ignorer l'ABC du code de la route pour prendre possession avec leurs véhicules des trottoirs réservés aux piétons obligeant les enfants, les écoliers ou les passants à marcher sur la chaussée.

Nous ne sommes déjà pas très "riches" en trottoirs à Auffreville Brasseuil pour montrer l'exemple d'un civisme élémentaire.

Dans certains cas, ces contrevenants ont frôlé la garde à vue pour outrage. Naturellement la gendarmerie est au courant.

Ne parlons pas de la "peloche" d'or pour le stationnement d'un véhicule :

- à contresens,
- sous le panneau d'interdiction,
- en plein virage,
- en y ajoutant parfois l'occupation du trottoir.



Eh bien NON ! Désormais rien ne sera plus pareil. TOLÉRANCE ZÉRO ! Comme disent les gendarmes. _____

D'autre part, il a été constaté avant l'ouverture de la chasse un braconnage monstrueux. Le "tableau" représente celui d'une saison de chasse complète sur 300 hectares (la commune fait au total 237 hectares).

Tableau des massacres répertoriés : 2 chevreuils, 1 chevrette et 2 jeunes.

Tous reposent désormais au fonds des congélateurs dont les adresses sont connues de beaucoup d'entre nous. J'ai honte pour eux !

Concernant la société de chasse d'Auffreville-Brasseuil, les statuts dataient de 1972. Il y avait beaucoup plus de territoires boisés puisque désormais la commune s'est étendue avec 660 habitants (à l'époque, 400 habitants). J'ai donc pris un arrêté qui fera date dans l'histoire de la chasse française car inattaquable ni par le préfet, ni par la fédération. Je ne l'ai pas pris par hasard mais suite aux plaintes, incidents graves et nuisances qui, l'an passé, ont dépassé la mesure. Bref, il en allait de la sécurité de tous.

Question : Qu'est ce que la chasse ?

- C'est un moment de convivialité que l'on est heureux de partager,
- C'est une activité qui demande la plus grande des RIGUEURS et DISCIPLINES,
- C'est la demande qui est faite par les officiers de Louveterie en accord avec les fédérations pour PRÉLEVER afin de maintenir un équilibre cynégétique.

Voilà pour l'esprit sans oublier le respect que nous devons aux animaux.

Désormais, la chasse se déroulera les seuls dimanches en accord avec le président de la société de chasse d'Auffreville-Brasseuil et la fédération interdépartementale de la chasse d'Ile de France (Adieu les chasses quasi-quotidiennes en infraction avec les règles élémentaires de prudence).

Je pense en toute honnêteté que vous serez en accord avec ce point de vue.

Dernier point, il est rappelé que tout animal (renards, loutres et ragondins, souvent considérés comme nuisibles) doit être piégé par un professionnel agréé. En aucun cas, vous ne pouvez vous octroyer la possibilité de la destruction sous peine de poursuites.

Pour conclure sur ce sujet : On ne TUE pas le gibier, on le PRÉLÈVE suivant des comptages précis effectués par des professionnels (Officiers de louveterie).

Je ne fais pas le rappel de tous les travaux prévus et lus dans mon éditorial mais j'espère que vous apprécierez le fait que nous devons être un exemple pour nos enfants et ceci dit, je ne laisserai pas s'installer la chienlit.

Les maîtres mots sont dans la convivialité et l'exemple que notre petite commune doit transmettre.

Le devoir, passe par là !

Merci de votre attention

Serge ANCELOT

A nota : 1/ Je n'ai aucune pitié - gendarmerie au courant - mais des empoisonnements d'animaux ont eut lieu sur notre territoire depuis 1 an. Toutes informations bienvenues.

2/ Halte aux drones qui épient nos vies privées. Si vous en voyez, notez le maximum de renseignements et prévenir la mairie et la gendarmerie.

Inscriptions scolaires

Année scolaire 2021 / 2022



L'école des huit moulins d'Auffreville Brasseuil accueille les enfants de la moyenne section de maternelle jusqu'au CM2.

Par convention passée avec la Mairie de Vert, les enfants de petite section maternelle sont scolarisés à Vert.

Sont concernés les **enfants nés en 2018** (3 ans révolus au 31 décembre 2021) => **scolarisation pour une année scolaire à l'école de Vert.**

Quel que soit le lieu de scolarisation (Vert ou Auffreville-Brasseuil), il est nécessaire de procéder à l'inscription scolaire de votre enfant à la mairie **à compter du mardi 12 janvier jusqu'au mardi 30 mars 2021.**

Veillez présenter votre livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile récent.

Formulaires et informations disponibles sur le site internet de la mairie
<http://www.auffreville-brasseuil.fr/inscription-ecole-maternelle/>

Nouvel enseignant :



Monsieur LECOMTE, enseignant
Classe des CP, CE1, CM1 et CM2
Les jeudis et vendredis

L'école durant la crise sanitaire...

La crise de la covid 19 et le protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale ont profondément modifié l'organisation des écoles et des services périscolaires des collectivités locales.



Retour sur les faits :

Le 17 mars 2020, le pays connaissait son premier confinement. L'école et les services municipaux fermaient leurs portes. Seuls quelques agents communaux restaient mobilisés pour les besoins en garderie des enfants des personnels soignants et des personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Les 21 et 28 avril 2020, la mairie mettait à disposition gratuitement des masques à sa population.

Le 12 mai 2020, suite aux annonces du Chef de l'Etat, le Maire, en accord avec les enseignants, décidait de rouvrir l'école et les services périscolaires en appliquant le protocole sanitaire.

Ce protocole prévoit notamment :

- La limitation si possible du brassage des élèves et ventilation régulière des locaux.
- Gestes barrière et lavage des mains tout au long de la journée.
- Nettoyage et désinfection des locaux et des équipements au moins une fois par jour.
- Les enfants passent systématiquement aux sanitaires avant d'entrer dans la cantine.
- Les tables et chaises du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Les services ont dû s'adapter et fournir un surcroît de travail en assurant quotidiennement le nettoyage et la désinfection des classes, de la cantine, de la garderie et des sanitaires.

En matière de restauration scolaire, toujours dans le but de limiter les brassages d'enfants, deux services de cantine ont été mis en place. La garderie a été scindée en deux groupes sous la responsabilité de deux agents.

La facturation de la cantine & garderie se modernise



A compter de janvier 2021 et afin de faciliter vos démarches, la commune d'Auffreville Brasseuil, en collaboration avec la Direction Générale des Finances Publiques, a mis en place un système de paiement en ligne par carte bancaire entièrement sécurisé.

Ce nouveau service concerne le paiement des factures de cantine et de garderie.

Comment ce service fonctionne-t-il ?

Dès réception de votre prochaine facture, rendez-vous sur le portail TIPI ou cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

Une fois sur la page d'accueil TIPI, cliquez sur « Accéder au paiement ».

Indiquez ensuite l'identifiant collectivité mentionné sur votre avis de sommes à payer.

Puis renseignez tous les champs demandés.

Après vérification et validation des informations saisies, le formulaire de paiement en ligne vous est proposé. Saisissez vos coordonnées bancaires puis validez votre paiement.

Une confirmation de paiement vous sera alors envoyée par mail à l'adresse que vous aurez indiquée précédemment.

ELECTIONS

Départementales et Régionales 2021

Les prochaines élections **régionales** et **départementales** auront lieu en principe en mars 2021.

En raison de l'épidémie de Covid-19 et de son impact sur l'organisation des élections, le Premier Ministre a confié à Mr Jean-Louis Debré une mission pour définir dans quelles conditions les scrutins pourraient être maintenus en mars 2021 ou reportés.

Si vous souhaitez voter pour ces deux scrutins qui auront lieu **simultanément** et que vous n'avez pas effectué votre inscription sur les listes électorales de la commune d'Auffreville-Brasseuil, vous pouvez réaliser cette démarche au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions). Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

Le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription sur les listes électorales:
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Pour en savoir plus sur les élections, les modalités d'inscription, qui peut être électeur...

<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/L-inscription-sur-les-listes-electorales>

Le Bridge Club du Mantois à Auffreville-Brasseuil



*Venez découvrir ce jeu passionnant au sein du club de bridge BCM
Affilié à la Fédération française de Bridge*

Le bridge est accessible à tous et peut s'apprendre à tout âge.
Véritable sport de l'esprit, il aide à entretenir ses
capacités intellectuelles et sa mémoire.

Le club est un lieu de nouvelles rencontres et de convivialité.
Au Bridge Club du Mantois, des enseignants vous permettent
de vous initier ou de vous perfectionner.

Pour les débutants **10 cours gratuits** sont proposés.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Le club est ouvert les mardis, mercredis et jeudis
de 14h à 18h à la salle communale.

Nous serons heureux de vous accueillir.

Le contexte actuel de la COVID 19 a perturbé l'année 2020
Espérons que 2021 verra la reprise de toutes les activités du club :
tournois, compétitions, verres de l'amitié....

Renseignements :

Roselyne Verrey (Présidente)

06 10 80 77 91 ou roselyne.verrey@club-internet.fr

Cours : Françoise Beguin : 06 19 29 95 54

e-mail : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr

site internet : bcmantois.e-monsite.com

C.I.A.D.E.C.

Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances



Bilan des activités Année 2019/2020

Samedi 25 janvier 2020

Suite à la pandémie de COVID 19, nous avons été amenés à annuler toutes les autres manifestations prévues pour cette année.

De ce fait, l'année 2020 est une année Blanche concernant nos activités.



Prévisions – Année 2021

Dans la situation actuelle, nous ne sommes pas en mesure de programmer quoi que ce soit.

Selon l'évolution de l'épidémie et les directives de l'état, nous envisageons de reconduire

- La soirée avec l'humoriste Bruno Blondel
- Le théâtre
- La sortie au Cabaret
- La soirée Brésilienne
- L'Assemblée générale



Néanmoins, dès que la situation nous le permettra, nous programmerons de nouvelles dates pour 2021.

Prenez bien soin de vous et portez-vous bien.

Cotisation = 15 €/personne

Petit rappel : le paiement de la cotisation pour 2020 est reporté pour 2021.

Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer

Pour tout renseignement, adressez-vous à

Madame ANCELOT au 01 34 77 11 70 – 06 83 41 37 27

Association des pêcheurs de la Vaucouleurs

Notre association comprend 17 adhérents en 2020 (soit une diminution de 15% par rapport à l'année précédente). Je demande à chacun de faire de la publicité sur notre association (beauté du parcours et bonne ambiance) car si cette baisse perdure nous n'existerons plus dans quelques années.

Les associations permettent de donner de la cohérence sociale au village. La bonne nouvelle est que nous avons 3 jeunes adhérents (scolarisés à Notre-Dame) qui aiment le parcours et s'amuse beaucoup en pêchant. Ils assurent la pérennité de notre groupe et diminue la moyenne d'âge !!
Grace à la subvention de la mairie que je remercie à nouveau, nous avons un peu de réserve pour tenir une ou deux années....

Merci à la pisciculture de Villette (Mr Coupin et ses collaborateurs) pour la ponctualité et la qualité des déversements et à Claude Colombel pour sa compétence, qui veille à ce que tout se déroule bien et m'assiste dans les décisions à prendre.

La COVID 19 a bien évidemment perturbé l'année.
Pas de rassemblement festif possible. Nous avons tout de même maintenu 10 déversements et 300 kg de truites.

Espérons que 2021 nous permettra de pêcher normalement.
La prochaine réunion (si pas confinement) aura lieu le 5.03.2021 à l'Espace Socio-culturel d'Auffreville-Brasseuil.

Venez nombreux.
Notre belle association perdurera, j'en suis sûr.
Cordialement.

Votre président Jean-Marie de Gracia.
Téléphone : 06 07 11 99 33



L'association de Parents d'Elèves « Zébulons-Nous des 8 Moulins »

L'APE, Zébulons-Nous des 8 Moulins, a vu le jour en Septembre 2019.

Elle a pour but, grâce à ses diverses actions, d'aider l'école à la réalisation de projets ou sorties scolaires, d'offrir des moments de partage et de convivialité aux enfants et à leurs familles.

Cette année, 2 projets se profilent, en accord avec la directrice, mais nous attendons de voir comment la situation évolue pour se prononcer définitivement...

Quoi qu'il en soit, les bénéfices ressortant des différentes actions serviront à la vie scolaire, le bien-être des enfants, et bien sûr, à continuer de leur faire plaisir.

Nous avons déjà réussi, en ce début d'année, et ce, malgré la situation sanitaire à faire plaisir aux enfants. En effet, nous avons offert à chaque enfant un sachet de friandises à l'occasion d'Halloween, une petite récompense également à chacun d'eux pour les remercier de leur investissement dans la tombola de la rentrée, et, il semblerait même que le Père-Noël ait prévu de déposer quelques présents à l'école !!!

Il semble aussi important de préciser que cette année, à l'issue de notre assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux membres actifs au sein du bureau, ainsi que de nouveaux parents bénévoles !

Nous les en remercions...



Nos actions déjà menées :

- La tombola de la rentrée
- Halloween
- Les box goûter
- La grande vente gourmande
- Les photos de Noël

Notre bureau :

Mme Thibaut A.L, présidente
Mme Khebchi D, vice présidente
M Thibaut J, trésorier
Mme Le Landois C,
M Le Landois F,



SOCIÉTÉ DE CHASSE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Président : Mr Pierrot NIKIEL
 Vice-Président : Patrick LEMOINE
 Secrétaire trésorier : Alain MAHE
 Secrétaire : Eric LEGRAIN
 Représentant des chasseurs : Serge PEDROT
 Représentant des propriétaires : Gerard DELAMARRE
 Garde et piégeur : Michel GERARD

Contact : 06 14 20 36 57

Après discussion avec les élus municipaux et les représentants de la Fédération Interdépartementale des chasseurs d'Ile de France, un accord a été conclu pour restreindre les activités de chasse sur la commune uniquement les dimanches afin de concilier cette pratique avec la tranquillité des riverains et des usagers de la nature.

Le bureau vous souhaite une bonne année 2021



Pétanque

Triste année 2020 pendant laquelle le Club de Pétanque d'Auffreville-Brasseuil n'a organisé qu'un concours en Septembre...

Pour tous renseignements : Bruno BELLALI (06 51 91 60 09)

Calendrier prévisionnel de la saison 2021

Samedi 06 Mars **Inscriptions pour la saison (10€)**

Samedi 20 Mars : Concours l'après-midi

Samedi 03 Avril : Concours l'après-midi

Samedi 17 Avril : Concours l'après-midi

Samedi 01 Mai : Concours l'après-midi

Samedi 15 Mai : Concours l'après-midi

Samedi 29 Mai : Concours l'après-midi
et barbecue le soir

Samedi 12 Juin : Concours l'après-midi

Samedi 26 Juin : Concours l'après-midi

Samedi 28 Août : Concours l'après-midi

Dimanche 12 Sept : Concours toute la journée et barbecue le midi

Samedi 25 Sept : Concours l'après-midi (réservé aux adhérents)

Samedi 20 Novembre : Soirée dansante

Vendredi 3 Décembre : Assemblée Générale à 18h



Le Club de pétanque vous souhaite une bonne et heureuse année 2021

ASLAB - Tennis



Toute l'équipe de la section tennis vous souhaite la bienvenue.

Au Coeur de notre village, le club vous propose un terrain agréable et paisible pour la pratique du tennis "loisirs"

TOURNOI DE FIN D'ANNEE

Cette année, le tournoi chaleureux et familial s'est déroulé le 11 octobre 2020

Contact: Mr Démétrio PRATTICO
prattico.demetrio@orange.fr

Les inscriptions auront lieu le dimanche 24 Janvier 2021
entre 11h et 12h à l'espace Socio-Culturel , 4 Rue du château.

Cotisation Annuelle : 30 Euros

Les jeunes adhérents bénéficieront pour la 1ère
année d'un tarif préférentiel : 1 /2 tarif

Les inscriptions se font toute l'année (tarif aménageable en cas d'arrivée en
cours d'année).

Merci aux nombreux participants récompensés comme à l'accoutumée.
Belle journée sportive !!!!

ASLAB - Couture



Contact : Mme PRATTICO Françoise
francoiseprattico@gmail.com

« AU FIL DE VOS COULEURS »

Dans un lieu convivial, notre équipe vous propose des Ateliers libres (pas de thèmes imposés) Quel que soit votre niveau, Maria notre conseillère vous accompagne dans la réalisation de vos idées en projet.

Cette saison fut tout à fait particulière, en effet notre activité a été suspendue pendant plusieurs mois.

Durant la période de confinement, quelques adhérentes ont continué leur activité couture à domicile afin de pallier le manque évident de masques dans la région.

Entre : 500 et 600 masques ont ainsi été réalisés et distribués aux E.H.P.A.D. de Septeuil, Richebourg, Magnanville et Mantes la Ville.

Merci à nos couturières.....

La cotisation annuelle est de 20€ l'année

les inscriptions se font toute l'année (tarif aménageable en cas d'arrivée en cours d'année)

ASLAB - PILATES BODYZEN



Contact : aslabgym@outlook.fr

Hemmer Claudine : 06 49 63 22 38 Alvarez Maryvonne : 06 19 17 78 89

Les activités Pilates-Bodyzen animées par Virginie Bousson ont lieu
Le Mardi à l'Espace Socio-culturel.

Suite aux mesures sanitaires qui ont obligé l'arrêt de la pratique en salle, nous avons dû adapter une nouvelle formule pour conserver ce rendez-vous hebdomadaire.

Virginie vous propose son cours en vidéo sur Zoom. Ainsi malgré le confinement, les adhérents ont pu continuer à pratiquer leur activité à la maison sur leur tapis devant l'ordinateur.

Une baisse d'effectif importante marque cette année compliquée et nous sommes contraints financièrement à proposer une seule heure de cours de 19h00 à 20h00 sur Zoom jusqu'à la réouverture de la salle.

Le tarif est de 100 Euros /1 h par semaine.

VENEZ NOUS REJOINDRE POUR CONTINUER A BOUGER PENDANT CETTE PERIODE CONFINEE !

C'est bon pour le Corps et l'Esprit !

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNEE SPORTIVE ET CREATIVE 2021.

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2020

- Le 8 janvier 2020 : Ayvi Joanna Eva LOISEAU
 Le 11 février 2020 : Elias Milhan VIENNE
 Le 10 septembre 2020 : Thaïs Eliane Jacqueline SIRIEIX
 Le 4 novembre 2020 : Nina Moon LENNES HAYAER
 Le 6 novembre 2020 : Marin Simon Arthur KREPPER

MARIAGES 2020

- Le 29 février 2020 : Marc GALERNE – Valentina CIOBANCAN
 Le 25 juillet 2020 : Kevin BODIN – Pauline CHOUTEAU
 Le 5 septembre 2020 : Othman MRAIZIG – Sarah EDAHMANI

DECES 2020

- Le 19 janvier 2020 : Yvette DELALANDE née CHARTON
 Le 4 mars 2020 : Philippe JERVAISE
 Le 18 mars 2020 : René CONAN
 Le 08 juillet 2020 : Marc DAILLEUX



AU REVOIR ET MERCI CATHERINE !

Après 11 années passées au service de la commune, Catherine ESCRICH a décidé de faire valoir ses droits à la retraite et quitté la mairie le 31 décembre dernier. Si légalement Catherine pouvait partir plus tôt, elle s'était engagée à accompagner l'équipe municipale jusqu'à la fin du mandat en mars 2020.

Mission accomplie !

Après avoir commencé sa carrière professionnelle très jeune dans le secteur privé, elle a intégré en 2008 le personnel communal où elle était en charge entre autres de l'accueil du public, de la facturation de la cantine/garderie et des locations de la salle communale tout en assurant le secrétariat dans les mairies de Goussonville, Soindres...

C'est avec émotion qu'un hommage pour la remercier des années passées au service de la commune lui a été rendu en mairie le 18 décembre en présence des anciens et des actuels conseillers municipaux ainsi que de ses collègues.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée auprès de sa famille.

Assistante maternelle agréée

Sandra Andreu
37 rue du village
06 70 75 74 75
01 30 42 69 54

Laëtitia Fayolle
2 rue des clauselais
06 12 94 87 28

Catherine Theveniaud
15 rue de la
vaucouleurs
09 81 13 60 37

Les numéros d'urgence :

17 : numéro qui permet de joindre la police et la *gendarmerie*.

112 : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.

15 : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/ 24 le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU).

18 : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

Ces cinq numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.



Mairie d'Auffreville Brasseuil
Rue du Village
78930 Auffreville Brasseuil



01 34 77 11 68



mairie@auffreville-brasseuil.fr

Horaire d'ouverture au public

Le mardi de 14h à 17h

Le vendredi de 14h à 19h

Toutes vos informations pratiques
sur le site internet communal :
www.auffreville-brasseuil.fr



Numéro d'astreinte des élus

06 95 34 05 76

Pour joindre un élu le soir ou le week-end *en cas d'urgence seulement*

Déchèterie de la Vaucouleurs

Chemin des Larrons
78711 Mantes-la-Ville
01 34 76 01 84



Jours et horaires d'ouverture :

Libre accès : les lundis, mercredis,
jeudis, vendredis et dimanches de 9h à
12h

Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30

Sur RDV : les lundis, mercredis, jeudis
et vendredis de 13h30 à 17h30

Prise de rendez-vous en amont sur le
site <https://rdv-decheterie.fr>

Fermeture : les mardis, les dimanches
après-midi et jours fériés.

Déchèterie des Closeaux

18 rue des Closeaux
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 19 10



Jours et horaires d'ouverture :

Libre accès : les lundis, mercredis,
jeudis, vendredis, et dimanche de 9h à
12h

Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30

Sur RDV : les lundis, mercredis, jeudis
et vendredis de 13h30 à 17h30

Prise de rendez-vous en amont sur le
site <https://rdv-decheterie.fr>

Fermeture : les mardis, les dimanches
après-midi et jours fériés



Chapelle Saint Barthélemy

Suite à la crise sanitaire, les messes sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, nous vous rappelons que les messes se déroulent habituellement le premier mercredi de chaque mois.

CALENDRIER 2021

Un nouveau marché de collecte de déchets est entré en application depuis le 1er janvier 2021. Ce nouveau marché vise à harmoniser les fréquences de collecte de déchets sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine (73 communes) permettant ainsi une réduction des déplacements engendrés par les opérations de collecte et réduire ainsi l'empreinte carbone. Ce nouveau marché apporte des modifications au calendrier de collecte d'Auffreville-Brasseuil.

Désormais, à compter du 26 mars 2021, les déchets verts ne seront plus collectés le lundi mais le vendredi une fois toutes les deux semaines.

Calendrier de collecte disponible sur le site internet : www.auffreville-brasseuil.fr

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1
S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2
D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3
L 4	J 4	J 4	D 4	M 4	V 4
M 5	V 5	V 5	L 5	M 5	S 5
M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6
J 7	D 7	D 7	J 7	V 7	L 7
V 8	L 8	L 8	M 7	S 8	M 8
S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9
D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10
L 11	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11
M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12
M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13
J 14	D 14	D 14	J 14	V 14	L 14
V 15	L 15	L 15	M 15	S 15	M 15
S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16
D 17	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17
L 18	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18
M 19	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19
M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20
J 21	D 21	D 21	M 21	V 21	L 21
V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22
S 23	M 23	M 23	V 23	D 23	M 23
D 24	M 24	M 24	S 24	L 24	J 24
L 25	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25
M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26
M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	D 27
J 28	D 28	D 28	M 28	V 28	L 28
V 29		L 29	J 29	S 29	M 29
S 30		M 30	V 30	D 30	M 30
D 31		M 31		L 31	M 31

PENSE BÊTE

-  **Ordures ménagères**
Collecte les jeudis après-midi, sortir les bacs le matin avant 12h
-  **Emballages recyclables et papiers**
Collecte les vendredis après-midi toutes les 2 semaines, sortir les bacs le matin avant 12h
-  **Déchets végétaux**
Collecte les vendredis après-midi signalés par une puce. Sortir les sacs le matin avant 12h.
Collecte des sapins le 29 janvier
- Collecte les jours fériés**
-  **Encombrants**
Collecte à domicile sur rendez-vous. Infos et conditions sur gpseo.fr et au 0 800 403 640
Service à appel gratuits (N° vert SOTREMA)

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1
V 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2
S 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3
D 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4
L 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5
M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6
M 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7
J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8
V 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9
S 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10
D 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11
L 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12
M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13
M 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14
J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15
V 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16
S 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17
D 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18
L 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19
M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20
M 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21
J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22
V 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23
S 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24
D 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25
L 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26
M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27
M 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28
J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29
V 30	L 30	J 30	S 30	M 30	J 30
S 31	M 31		D 31		V 31

 **VOTRE BAC EST TROP PETIT OU CASSÉ ?**

CONTACTEZ NOTRE PRESTATAIRE, SULO, AU 0800 10 04 63 (NUMÉRO VERT) OU FAITES VOTRE DEMANDE SUR [GPSEO.FR](http://gpseo.fr) OU SUR LE SITE INTERNET DE VOTRE COMMUNE

VOS DÉCHÈTERIES

Les Closeaux
18 rue des Closeaux
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 19 10

La Vaucouleurs
Chemin des Larrons
78711 Mantes-la-Ville
01 34 76 01 84

Jours, horaires d'ouverture et modalités de dépôt sur gpseo.fr

LE BAC



Modèle en bois

Contenance
400 litres



LE TARIF PRÉFÉRENTIEL



● Prix unique 20 € *

LES + DU NOUVEAU DISPOSITIF



- Une simplification de la démarche
 - > Réservation et paiement en ligne sur gpseo.fr
- Une flexibilité dans la prise de rendez-vous
 - > Plusieurs jours, horaires et points de retrait.
- Une initiation gratuite au compostage
- En bonus : un guide pratique et un bio-seau remis le jour du retrait.



À partir du 1^{er} janvier 2021
Je réserve mon
composteur et je paie
en ligne sur gpseo.fr

AGENDA



À partir du mois de mars 2021
Je viens retirer mon
composteur à la date, heure
et lieu choisis au moment de
la commande.

Compostez, la nature vous le rendra !

Le compostage est un processus qui transforme les matières vivantes en engrais naturel. Des millions d'organismes vivants décomposent la matière et la transforment en éléments nutritifs pour les plantes. Plutôt que de les mettre à la poubelle, valorisez vos déchets verts et vos déchets de cuisine, la nature vous le rendra !



La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise vous accompagne et répond à vos questions sur : compostage@gpseo.fr

* Coût réel 61 €, soit 41 € pris en charge par GPS&O

FÊTES TERMINÉES, SAPIN RECYCLÉ !

Collecte
de votre sapin
Le 29 janvier 2021

À déposer sur le trottoir,
la veille au soir à partir de 19h

- ▶ sapin naturel uniquement
- ▶ sans emballage
- ▶ sans pied, sans bûche, sans pot
- ▶ sans neige artificielle ni décoration.

*En dehors de cette date,
votre sapin est à déposer en déchèterie.*



LA COMMUNAUTÉ URBAINE GÈRE VOS DÉCHETS
ET RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS
AU 01 30 98 78 14
gpseo.fr

SUIVEZ-NOUS  



